

AUTRES FACETTES

INFORMATIONS ET OPINIONS SUR L'EFFORT INTERNATIONAL POUR ÉLIMINER LES DIAMANTS DE GUERRE

Numéro 6

juin 2002

PROCESSUS DE KIMBERLEY : PERCÉE PARTIELLE

Une réunion du Processus de Kimberley a eu lieu à Ottawa du 18 au 20 mars – la douzième de la série, selon les réunions comptées. On a pu régler bon nombre des questions épineuses qui avaient envenimé les débats depuis le début, en mai 2000. On a convenu d'une démarche pour obtenir, harmoniser et partager les statistiques sur la production et le commerce des diamants. On a décidé d'une approche face aux obligations commerciales de l'OMC. On s'est également entendu pour partager les fonctions de coordination entre les États membres. La seule fausse note a été l'absence de consensus sur les dispositions de surveillance. Les ONG ont soutenu qu'une surveillance indépendante périodique de tous les mécanismes de contrôle nationaux était essentielle pour assurer la crédibilité et l'efficacité du système. Or, on a plutôt adopté une disposition selon laquelle la surveillance n'interviendra que dans des cas d'exception.

Les six ONG présentes à la réunion (Action Aid, Amnistie internationale, Global Witness, Oxfam International, Partenariat Afrique Canada et Vision mondiale) ont remis, le dernier jour de la réunion, une lettre au président du Processus de Kimberley, Abbey Chikane. Dans la lettre, elles affirmaient ce qui suit : « Pour déclencher une mission d'examen, il faudra en arriver à un consensus au cours d'une réunion plénière du Processus de Kimberley sur l'existence d'« indications crédibles de non-respect marqué des obligations ». Pourtant, tout pays peut adhérer au système en avisant la présidence, sans avoir à subir un examen de son système de contrôle. C'est complètement insuffisant. Le groupe d'experts du Conseil de sécurité de l'ONU, les médias et nos propres études ont montré que certains éléments de l'industrie du diamant et de nombreux pays ne contrôlent pas suffisamment les diamants de guerre. Sans un système d'examens impartiaux, experts et périodiques de *tous* les pays, le Processus de Kimberley risque de demeurer lettre morte. »

Les ONG ont toutefois reconnu qu'on avait accompli d'importants progrès sur tous les autres points. Dans une note aux plus de 200 organisations de la société civile de par le monde qui ont appuyé la participation des ONG au Processus, les six ont affirmé ce qui suit : « En prenant un peu de recul par rapport aux tensions et aux débats, les ONG peuvent se déclarer très fières de ce qui a été accompli – quoique certaines mises en garde s'imposent. Il y a deux ans, le type d'accord qui existe maintenant semblait inconcevable. Trente-sept gouvernements et l'industrie du diamant ont accompli d'énormes progrès dans une foule de dossiers politiques très litigieux, et concernant un grand nombre de questions techniques très épineuses. Bon nombre ont fait d'importants compromis, comme nous. Nous disposons, en fait, des bases d'un système pratique et efficace. »

Les gouvernements s'attacheront maintenant à préparer la mise en œuvre du mécanisme. Le gouvernement de la Suisse sera l'hôte d'une réunion du Processus de Kimberley en novembre 2002, au cours de laquelle on procédera au lancement officiel simultané du mécanisme de certification. Voir l'éditorial connexe à la p. 2.

AUTRES FACETTES

Autres facettes, un bulletin périodique au sujet de l'effort international visant à mettre fin aux conflits reliés aux diamants, est une publication conjointe de Partenariat Afrique Canada (Ottawa), de l'International Peace Information Service (Anvers) et du Network Movement for Justice and Development (Freetown). Les points de vue exprimés dans *Autres facettes* sont uniquement ceux des auteurs et de la rédaction.

Nous reconnaissons l'appui du Program on Global Security and Sustainability de la John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, de l'Agence canadienne de développement international, du Department for International Development, de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, du Centre de recherches pour le développement international, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada, du Fonds de justice sociale des Travailleurs canadiens de l'automobile, d'Inter Pares, de CUSO, de Terre sans frontières, du Centre canadien d'étude et de coopération internationale et d'autres.

Pour communiquer avec *Autres facettes*, veuillez contacter Partenariat Afrique Canada, 323, rue Chapel, Ottawa, ON, K1N 7Z2 Canada; courriel :

hdsa@partnershipafricacanada.org

www.partenariatafriquecanada.org

ISSN : 1496-7502

Le GAO réitère sa condamnation d'un faible accord de Kimberley

Il ne fournit pas une assurance raisonnable

Autres facettes a appris qu'un prochain rapport du United States General Accounting Office constatera que l'accord de Kimberley, conclu au cours de la réunion d'Ottawa, en mars 2002, ne fournit pas l'assurance raisonnable que les diamants de guerre seront tenus à l'écart du système. Le GAO, qui est l'organe d'enquête du Congrès américain, devrait rapporter que les dispositions « volontaires » et « recommandées » de surveillance sont complètement insuffisantes. Il recommandera que le Secrétaire d'État américain impose des contrôles plus rigoureux, y compris l'évaluation des risques, de meilleurs contrôles internes aux États-Unis et une surveillance internationale appropriée du système de Kimberley. Le GAO a publié un rapport semblable en février 2002, critiquant la faiblesse des dispositions de surveillance du Processus de Kimberley telles qu'elles étaient formulées à l'époque.

ÉDITORIAL :**MAIS À PART ÇA, MADAME LA MARQUISE, TOUT VA TRÈS BIEN!**

En mars, la réunion du Processus de Kimberley, à Ottawa, a permis de conclure un accord remarquable pour mettre un terme aux diamants de guerre. On y a réglé presque toutes les questions en suspens, sauf une. Les délégations ont convenu de normes sur le traitement des diamants non taillés à toutes les étapes, de la mine à l'atelier de taille. Elles se sont entendues sur une base de données internationale, sur les définitions, sur les mesures dissuasives et sur la coordination; elles sont même tombées d'accord sur la façon de traiter les éventuelles difficultés soulevées par l'OMC.

La seule chose que les gouvernements ont rejeté, toutefois, était la seule chose sur laquelle les ONG avaient insisté dès le départ : une surveillance périodique et indépendante de tous les mécanismes nationaux de contrôle des diamants. Le débat sur cette question a été long et animé, mais le texte définitif a essentiellement confié les décisions sur les missions de surveillance à l'ensemble des membres du Processus de Kimberley lors de leur réunion plénière annuelle, ces missions ne devant être déclenchées que par des « indications crédibles de non-respect marqué du mécanisme de certification international ».

La disposition relative à la surveillance est tellement truffée de mises en garde et d'hésitations, sans compter le besoin d'une approbation de tous les détails par la plénière, qu'elle est à toutes fins utiles vide de sens. L'accord de Kimberley devient ainsi plus faible que tout autre accord international de la dernière décennie, qu'il s'agisse de ceux qui portent sur les armes chimiques et le blanchiment d'argent, ou encore sur les espèces menacées ou les mines terrestres. Pendant que les gouvernements s'entendaient sur la formulation de l'accord sur les diamants, on relevait déjà des « indications crédibles » voulant qu'un grand nombre de pays seraient coupables « d'un non-respect marqué du mécanisme de certification international » si on leur permettait d'y adhérer.

Prenons Dubai, par exemple. La valeur des exportations de diamants bruts de Dubai vers Anvers est passée de 4,2 millions de dollars, en 1998, à 149,5 millions de dollars, en 2001. Dubai a été mentionné dans plusieurs rapports des groupes d'experts des Nations Unies comme posant problème en ce qui a trait à l'importation de diamants de l'Afrique et à l'exportation d'armes vers le continent. Si Dubai n'adhère pas au Processus de Kimberley, ses diamants seront exclus du commerce mondial, mais il lui suffira d'informer la présidence que le pays est « disposé et prêt à respecter les exigences du mécanisme » pour y adhérer. À moins, évidemment, que la *plénière au complet* décide que des « indications » donnent à croire à « un non-respect marqué ». Alors seulement déclencherait-on une mission d'examen, et seulement après que Dubai aurait a) accepté de se soumettre à un tel examen et b) accepté « la taille, la composition, le mandat et le calendrier » de la mission.

Ou prenons n'importe lequel d'une demi-douzaine de producteurs légitimes de diamants – la Guinée, le Ghana, la Côte d'Ivoire, la République centrafricaine, par exemple – où les exportations officielles n'atteignent que la moitié de ce qui est déclaré par les importateurs belges. Prenons l'Afrique du Sud, où des diamants illicites arrivent chaque jour pour être blanchis par l'entremise de mines sud-africaines fermées. Prenons le Canada ou les États-Unis, où il n'y a à peu près aucun contrôle sérieux des importations de diamants bruts. Prenons des pays comme le Rwanda, l'Ouganda, la Gambie, le Congo-Brazzaville, la Zambie et d'autres, qui exportent collectivement des centaines de millions de dollars de diamants bruts anonymement chaque année, même s'ils n'extraient pas un seul carat eux-mêmes. Leur permettra-t-on d'adhérer – sans examen – tout simplement en avisant la présidence du Processus de Kimberley s'ils sont « disposés et prêts » à respecter les exigences du mécanisme?

Le fait est que presque aucun pays engagé aujourd'hui dans le commerce des diamants ne satisfait aux exigences du mécanisme proposé. Le but, à la suite de la réunion d'Ottawa, est que les pays participants revoient leur cadre réglementaire afin de mettre les systèmes exigés en place en vue du lancement du mécanisme à l'échelle mondiale, en novembre 2002. Mais de nombreux pays, de nombreuses entreprises et de nombreux particuliers ont prospéré grâce au commerce illicite des diamants. Il y a toujours eu des lois contre le vol, la contrebande et le meurtre, mais elles se sont avérées complètement inefficaces dans le cas de ces acteurs. Par conséquent, un nombre incalculable d'innocents sont morts dans des guerres alimentées et prolongées par les diamants; des millions ont été déplacés et des pays tout entiers ont été détruits.

Sans une surveillance efficace, périodique et indépendante de tous les systèmes de contrôle nationaux, les dispositions de Kimberley se seront pas plus efficaces que celles qui existent déjà. Sans une surveillance efficace, périodique et indépendante, le Processus de Kimberley demeure inachevé.

NOMINATION POUR LE PRIX NOBEL DE LA PAIX 2003**Déclaration conjointe de PAC-GW**

Le 19 mars 2002, Global Witness et Partenariat Afrique Canada ont été mis en nomination pour le prix Nobel de la paix 2003, par Tony P. Hall et Frank R. Woolf, membres du Congrès des États-Unis, et par le sénateur américain Patrick Leahy, pour les efforts déployés par les deux organismes en vue de mettre un terme au commerce des « diamants de guerre ».

Les conseils d'administration et le personnel de Global Witness et de Partenariat Afrique Canada sont très honorés par cette nomination. De nombreux organismes et particuliers consacrent désormais d'énormes efforts au dossier des diamants de guerre – l'industrie du diamant, des douzaines de gouvernements, les médias, des politiciens, des universitaires et des centaines d'organisations de la société civile. Cette mise en candidature reconnaît qu'ensemble, nous avons accompli d'énormes progrès au cours des derniers mois. Elle rappelle toutefois que le Processus de Kimberley n'est pas encore achevé, et qu'il reste encore beaucoup à faire pour le mener à terme, et pour qu'il devienne opérationnel et efficace.

En bout de ligne, ce travail ne se résume pas à un prix mais plutôt à des accords. Il s'agit de mettre un terme aux horribles guerres en Afrique alimentées par les ressources naturelles et par l'apathie qui permet de les échanger pour des armes et, en bout de ligne, des vies humaines. Global Witness et PAC continueront de mener et de coordonner des recherches, un dialogue et des interventions relativement aux diamants de guerre tant que la question n'aura pas été réglée comme il se doit.

RAPPORT DE L'ONU SUR LE LIBÉRIA

Les diamants bruts « libériens » sont disparus du commerce officiel des diamants mais le Libéria « continue de violer l'embargo contre les armements ». Il s'agit là des conclusions du groupe d'experts sur le Libéria du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a produit son deuxième rapport le 19 avril. Le Libéria a été un point de transit pour les diamants sortis de la Sierra Leone en contrebande par les rebelles du RUF, et a aussi servi de couverture pratique pour des centaines de millions de dollars de diamants bruts extraits ailleurs. Le Conseil de sécurité a imposé un embargo sur tous les diamants « libériens », en mai 2001, blâmant le gouvernement du président Charles Taylor pour son appui au RUF. Taylor doit maintenant faire face à sa propre rébellion de la part d'un groupe nommé Liberians United for Reconciliation and Democracy (LURD). Et selon le rapport, les LURD ont commencé à faire le commerce des diamants de guerre. Le rapport recommande de fournir une aide extérieure au Libéria pour la mise en place d'un mécanisme crédible et transparent de certification des diamants, vérifié de manière indépendante par un organisme international. Le potentiel de production de diamants du Libéria est très petit toutefois, et cela pourrait s'avérer plus coûteux que ce que ne valent effectivement les diamants du Libéria. Disponible en anglais seulement à :

<http://www.un.org/Docs/sc/committees/Liberia2/470e.pdf>

Le 3 mai, le Conseil de sécurité des Nations Unies a renouvelé les sanctions contre le Libéria pour une autre année. Les sanctions interdisent la vente d'armes au Libéria et tout commerce de diamants en provenance du Libéria. Elles interdisent aussi au président du Libéria, Charles Taylor, ainsi qu'à sa famille, aux ministres de son cabinet et aux fonctionnaires de son gouvernement de voyager.

LÉGISLATION AMÉRICAINE : LA MÊME RITOURNELLE

Les États-Unis étudient un nouveau projet de loi sur les diamants de guerre. La Clean Diamond Trade Act, parrainée par Tony Hall et Frank Wolf, membres du Congrès, a été adoptée presque à l'unanimité par la Chambre des représentants à la fin de 2001. Elle s'est toutefois heurtée à un mur au Sénat parce que celui-ci a jugé que l'administration Bush l'avait fatalement diluée. En mars, trois sénateurs (Dick Durbin (D-IL), Mike DeWine (R-OH) et Russell Feingold (D-WI)) ont déposé un nouveau projet de loi (S 2027) portant le même nom, qui reprend bon nombre des mêmes dispositions, mais avec certaines modifications d'importance. La loi exige, plutôt que permet, que le président interdise les importations de diamants bruts de pays qui ne se conforment pas au Processus de Kimberley ou à son équivalent fonctionnel. Dans sa définition des diamants de guerre, elle va au-delà du Processus de Kimberley, qui est lié aux résolutions de l'ONU. La nouvelle loi englobe les diamants bruts « utilisés par tout mouvement armé ou un allié d'un mouvement armé pour financer ou maintenir des opérations visant à violer systématiquement les droits de la personne ou à attaquer des civils sans arme. » Il ajoute une disposition facultative pour que le président bloque les importations de diamants polis et de bijoux s'il y a des preuves qu'ils ont été fabriqués à partir de diamants de guerre bruts. L'administration étudie les autres modifications réglementaires et législatives nécessaires pour respecter les dispositions de l'accord de Kimberley.

Veille médias

En mars, les téléspectateurs allemands ont pu voir *Die Blutige Spur der Diamanten* (La trace sanglante des diamants), qui montrait comment les diamants de l'UNITA passaient de l'Angola à la Zambie pour aboutir à Anvers... Après la réunion du Processus de Kimberley à Ottawa, en mars, l'**Associated Press** a publié un reportage intitulé « Progress Made on Conflict Diamonds », tandis que la version de **Reuters** s'intitulait « Talks Fail to Produce Blood Diamonds Deal »... En avril, le **Times of India** a rapporté qu'une enquête des agences de renseignement économique et du Intelligence Bureau avait révélé que les « parrains du monde interlope » et les groupes terroristes basés à la fois en Inde et ailleurs utilisaient abondamment les diamants pour transférer de l'argent. Les diamants étaient devenus un moyen officieux de transférer des fonds. Le rapport affirmait que le FBI avait dit à l'Inde qu'Al Qaida « essaie maintenant de conserver ses fonds en diamants, en les utilisant pour échapper au gel de ses comptes de banque ».

Le 8 mai, le magazine d'actualités du réseau CBS, **60 minutes II**, a présenté un reportage sur les diamants canadiens intitulé « Boy Scout Clean », en les juxtaposant aux diamants de guerre de l'Afrique. On a demandé à **Matthew Hart**, auteur du récent *Diamond: Journey to the Heart of an Obsession*, si les diamants canadiens étaient effectivement une solution de rechange propre aux pierres d'autres pays. Debout devant une bijouterie de la 47^e Rue à New York, il a affirmé qu'il était « à peu près impossible » de distinguer les diamants canadiens des autres. Il a aussi qualifié de « bouillie pour les chats » l'affirmation voulant que les diamants de guerre ne représentent que 4 p. 100 du total mondial, en signalant que ceux qui produisent les diamants de guerre ne tiennent pas des dossiers et ne produisent pas de rapports vérifiables.

Le 8 mai, *Diamonds and Rust* a ouvert à New York. Ce film israélien tourné en anglais, en hébreu et en espagnol, avec des sous-titres anglais, se déroule sur le chalutier de diamants *Spirit of Namibia*. L'extraction de diamants du fond de l'océan est embourbée dans la politique et chargée de tensions raciales. L'équipage, au service de De Beers, est un microcosme du monde des diamants, des Israéliens, des Sud-Africains, des Cubains et des Namibiens luttant contre l'océan, le rafiot sur lequel ils vivent, et les uns contre les autres.

ESPOIR DE PAIX EN ANGOLA

À la suite du décès du chef rebelle angolais Jonas Savimbi, en février, le gouvernement de l'Angola et l'UNITA ont signé un accord de cessez-le-feu le 4 avril. L'UNITA combattait le gouvernement angolais depuis l'indépendance du pays, en 1975. L'accord prévoit la démobilisation des 50 000 combattants de l'UNITA et de leur famille. En outre, le Parlement angolais a accordé l'amnistie à toutes les personnes emprisonnées à titre de déserteurs de l'armée angolaise durant la guerre. Les Nations Unies ont commencé à surveiller le processus dans 27 centres régionaux. Il s'agit du quatrième cessez-le-feu de l'une des plus longues et plus meurtrières guerres de l'Afrique. On estime qu'au moins un demi-million de personnes ont perdu la vie en raison de ce conflit. À son apogée, l'UNITA contrôlait les plus riches zones de diamants de l'Angola et ses exportations ont déjà représenté 10 p. 100 du commerce mondial de diamants bruts.

Un rapport du mécanisme de surveillance de l'ONU, publié en avril, ajoute de nouveaux renseignements pertinents sur le fonctionnement de ce commerce et sur les quantités massives de diamants faisant l'objet de contrebande partout dans la région. Le rapport, sans doute le plus détaillé sur l'Angola à ce jour, mentionne des entreprises et des cas précis, et donne des exemples du cheminement des diamants par la Zambie, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine et la République du Congo à destination d'Anvers et d'ailleurs. Bien que le rapport fasse preuve d'un « optimisme prudent » quant à l'avenir, il affirme que « malgré trois années et neuf mois de sanctions frappant ce commerce, aucune entreprise de diamants n'a encore été interpellée par quelque autorité que ce soit, et les personnes engagées dans ce commerce illicite ont continué de profiter de la guerre. » Le rapport est disponible à <http://www.un.org/Docs/sc/committees/Angola/486e.pdf> (en anglais seulement).

LIVRES

Ian Stewart, *Freetown Ambush: A Reporter's year in Africa*, Toronto, Penguin Books, 2002, 306 pages, 21 \$ US.

Difficile d'aborder ce livre sans un certain malaise. Ian Stewart, un jeune homme canadien pure laine dans la fleur de l'âge, en mission pour l'Associated Press, a été l'une des victimes de l'attaque dévastatrice lancée par les rebelles en 1999 sur Freetown, en Sierra Leone. Stewart s'est fait tirer une balle dans la tête par un rebelle portant des jeans de type américain, des tongs en caoutchouc et un chapeau melon semblable à ceux portés par les « droogs » dans le film *L'orange mécanique* de Stanley Kubrick. Il a survécu, mais son collègue, Myles Tierney, cameraman pour l'AP, a été tué. Ce livre décrit essentiellement l'expérience traumatique vécue par Stewart en Sierra Leone, mais il aborde d'autres horribles conflits, y compris la guerre interminable au Congo et un spasme sanglant en 1998, en Guinée Bissau, que l'auteur a couvert à titre de correspondant en chef de l'AP en Afrique de l'Ouest.

Freetown Ambush est un texte plein de verve, libre des interprétations fastidieuses et souvent superficielles qui gâtent de nombreux comptes rendus journalistiques sur l'Afrique, allant de *To the Ends of the Earth*, de Kaplan, à *Out of America*, de Richburg. Stewart n'était pas en Afrique pour constater les horreurs du continent; il était là pour faire un travail – rapporter la nouvelle. Il est clair qu'il aurait préféré se trouver ailleurs. Dans son exposé des terreurs – enfants-soldats de la Sierra Leone coupant les mains de jeunes de leur âge; enfants guenilloux quêtant en Côte d'Ivoire, un pays supposément riche; révolte et guerre civile sanglantes au Congo, qui ont coûté la vie, selon certaines estimations, à deux millions de personnes – Stewart devient de plus en plus réfléchi. Il commence à se percevoir comme un Conrad qui est « devenu désillusionné et horrifié par l'inhumanité de l'homme envers l'homme ». Un sentiment de justice et de proportion ainsi qu'une lecture sur l'histoire de l'Afrique (pas avant son départ pour l'Afrique mais pendant son séjour) l'amènent à porter un regard sur le rôle de l'Occident dans l'appauvrissement et la destruction de l'Afrique. « Conrad avait été témoin dès le départ de la leçon que les colons européens enseignaient à leurs travailleurs africains liés par contrat, écrit-il. Avec une compétence brutale et un abandon sans pitié, l'Europe a montré à l'Afrique que l'avidité égoïste passait par-dessus tout. » Les résultats s'épalaient aux yeux de tous : un Mobutu ravageant le Congo simplement pour piller ses vastes richesses, un Kabila faisant à peu près la même chose, même s'il s'était donné comme mission au départ de libérer le pays du pillage de Mobutu. Et un Foday Sankoh dément transformant la Sierra Leone en un chaos sanglant afin de s'appropriier ses richesses en diamants.

L'idée que l'Ouest a maintenant abandonné l'Afrique, une ritournelle qu'on entend souvent aujourd'hui, est tragiquement erronée. « À maintes reprises, écrit Stewart, j'ai été frappé par la façon dont l'Occident traite l'Afrique, c'est-à-dire comme, à toutes fins utiles, une source de matières premières. J'ai vu des revendeurs européens de diamants continuer d'acheter des pierres dans la République démocratique du Congo et en Sierra Leone même si tous savaient que les

réserves de diamants aidaient à financer les rébellions. » Le compte rendu profondément personnel par Stewart de son année traumatisante en Afrique est, en plus du récit de ses angoisses personnelles, une réflexion touchante sur un continent exploité à l'excès et sur les horreurs que subit la population aux mains de dirigeants impitoyables, de rebelles drogués et de groupes commerciaux quasi-criminels du monde industrialisé. L.G.

Mariane Ferme, *The Underneath of Things: Violence, History and the Everyday in Sierra Leone*, Berkeley : The University of California Press, 2001, 287 pages, 24,95 \$ US

Voilà un compte rendu anthropologique perspicace d'une Sierra Leone rurale qui a su, malgré tout, conserver son charme face aux énormes ravages de la guerre civile. Ferme, professeur d'anthropologie à l'Université de Californie à Berkeley, a passé plus de un an dans un petit village de la Sierra Leone dont les habitants parlent avant tout le *mende*. Ce travail met l'accent sur le village et ses environs : c'est-à-dire que les observations de la vie dans ce petit milieu peuvent être appliquées au sud de la Sierra Leone et à certaines parties de l'est, soit des régions dominées par les Mendés.

Les spécialistes des autres disciplines pourraient contester la tendance de Mariane Ferme à accorder trop d'importance à des événements banaux, mais personne ne peut remettre en question son érudition et sa curiosité. Sa compréhension, par exemple, du rôle de l'extraction des ressources dans le carnage qui a englouti la Sierra Leone déborde la simple appréhension des acteurs contemporains dans ce mortel commerce. « Les diamants, l'or et les autres minéraux précieux que recèlent le sol et les eaux de la Sierra Leone, et qu'ont exploités des étrangers durant le XX^e siècle, émergent des mêmes régions occultes qu'ont longtemps hanté de puissantes organisations, que n'arrivaient à contrôler qu'imparfaitement les personnes ordinaires vivant en milieu rural. » Cette déclaration peut laisser perplexe ou même paraître banale, mais elle est formulée à la lumière de la façon dont « de nouveaux éléments s'inscrivent dans les forces anciennes » pour donner des résultats complexes et souvent destructeurs. Nous apprenons ainsi que « les liens entre la violence et l'extraction des ressources naturelles ne s'établissent pas que sur le terrain local mais recourent de nombreuses échelles d'organisations socio-politiques et économiques, souvent de manière indirecte ». M^{me} Ferme montre comment la résistance locale au pillage des rebelles du RUF avides de diamants a donné lieu à la création de forces de défense civile, principalement les milices Kamajor (chasseresses). Mais elle formule la judicieuse mise en garde suivante : « l'écho que trouve la guerre dans le folklore traditionnel de la chasse ne doit pas nous faire oublier les nouvelles alliances mondiales entre les intérêts occultes des entreprises et l'organisation de la terreur. »

Underneath of Things est une étude percutante et bien rédigée sur un pays et un peuple qui, en raison du portrait frivole qu'en font les médias, apparaissent à bien des occidentaux comme sans ressources et même désespérés, à envisager uniquement dans l'optique de l'aide humanitaire. L.G.